



N° 027/MESTFP/DC/SGM/DETFP/SOSP/SA

Cotonou, le 02 juillet 2021

COMMUNIQUE RADIODIFFUSE

Objet : Ouverture des registres d'inscription à titre payant dans les Lycées Techniques et Professionnels et à l'École de Formation Médico-Sociale de Parakou et de son annexe de Djougou au titre de la rentrée scolaire 2021-2022.

Le Ministre des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle informe le public que le registre des inscriptions à titre payant dans les Lycées Techniques et Professionnels et à l'École de Formation Médico-Sociale de Parakou et de son annexe de Djougou est ouvert du **jeudi 05 août au vendredi 27 août 2021**.

Les formations sont offertes dans les métiers/spécialités :

- des Sciences et Techniques Administratives et de Gestion ;
- des Sciences et Techniques Industrielles ;
- des Sciences et Techniques du Tourisme – Hôtellerie - Restauration et de l'Enseignement Familial et Social ;
- des Sciences et Techniques Médico-Sociales.


Ces formations conduisent à l'obtention du Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP), du Baccalauréat technologique et du Diplôme de Technicien aux Métiers (DTM).

CONDITIONS A REMPLIR ET CLASSES OUVERTES


✓ **Pour la formation au CAP :** justifier du niveau de la classe de 4^{ème} de l'Enseignement Secondaire Général et être âgé de 14 ans au moins et de 22 ans au plus au 31 décembre 2021.

Les classes ouvertes à cet effet sont les suivantes :

- première année des spécialités Employé de Bureau et Aide Comptable des Sciences et Techniques Administratives et de Gestion ;
- première année des spécialités/métiers des Sciences et Techniques Industrielles;
- première année des spécialités/métiers des Sciences et Techniques de l'Hôtellerie-Restauration et de l'Enseignement Familial et Social.

- 
- ✓ **Pour la formation au Bac technologique** : être titulaire du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) ou d'un diplôme reconnu équivalent et être âgé de 14 ans au moins et de 18 ans au plus au 31 décembre 2021. Les classes ouvertes à cet effet sont les suivantes :
 - la classe de seconde des spécialités G1, G2 et G3 des Sciences et Techniques de l'Administration et de Gestion ;
 - la classe de seconde des spécialités E, T, F1, F2, F3 et F4 des Sciences et Techniques Industrielles ;
 - la classe de seconde des spécialités Tourisme, Hôtellerie – Restauration et Enseignement Familial et social ;
 - la classe de seconde des Métiers de la Mode et du Vêtement.

 - ✓ **Pour la formation au Diplôme de Technicien aux Métiers (DTM)** : être titulaire du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) ou d'un diplôme reconnu équivalent ou d'un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) et être âgé de 14 ans au moins et de 25 ans au plus au 31 décembre 2021. Les classes ouvertes à cet effet sont les suivantes :
 - la classe de seconde des métiers Froid et Climatisation, Installation et Maintenance Informatique, Dessinateur Projeteur Bâtiment, Opérateur Géomètre, Bâtiments et Travaux Publics, Fabrication Mécanique, Mécanique Automobile, Menuiserie, Constructeur d'Equipements Mécano-Soudés, Eau et Assainissement des Sciences et Techniques Professionnelles ;
 - la classe de seconde du métier de Technique Electronique Appliquée ;
 - la classe de seconde du métier de Comptabilité et Mercatique ;
 - la classe de seconde du métier de Programmeur des Systèmes et Développeur d'Applications WEB et Mobile ;
 - la classe de seconde du métier de Producteur Multimédia.

 - ✓ **Pour la formation au Diplôme d'Etat en Sciences et Techniques Médico-Sociales** :
 - avoir le BEPC ou un diplôme reconnu équivalent ;
 - être âgé de **18 ans au moins et de 25 ans au plus** au 31 décembre 2021.Les classes ouvertes à cet effet sont les suivantes :
 - première année des Assistants Sociaux, niveau B
 - première année des Techniciens Sanitaires
- 

NB: les formations conduisant aux Diplômes de Technicien aux Métiers sont encouragées.

DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature devront comporter les pièces suivantes :

- une fiche d'inscription précisant la spécialité et l'établissement choisis à télécharger gratuitement sur le site de la plateforme www.educmaster.com ;
- une pièce d'état civil tenant lieu d'acte de naissance ;
- une copie légalisée du Diplôme
- une attestation ou certificat de scolarité ;
- une copie de tous les bulletins de notes de la dernière classe fréquentée ;
- un droit d'étude de dossier de 1.000 F pour la formation au CAP et de 2.000 F pour la formation au DTM ou au BAC technologique et à l'EFMS à verser sur le lieu du dépôt des dossiers contre un reçu de droit de versement ;

Les candidats admis au BEPC, session de juin 2021, sont autorisés à déposer leur dossier de candidature avec une copie de la liste des admis sur laquelle figurent leurs noms et prénoms.

DATE LIMITE ET LIEUX DE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

La date limite du dépôt des dossiers de candidature est impérativement fixée au **vendredi 27 août 2021 à 16 heures précises.**

Le dépôt des dossiers de candidature peut se faire à la Direction de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle sise à Sikècodji, derrière l'immeuble SONIMEX à Cotonou ; dans les Directions Départementales des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle (DDESTFP) ou dans les lycées publics d'enseignement technique et professionnel.



Kouaro Yves CHABI
Ministre des Enseignements Secondaire,
Technique et de la Formation Professionnelle